

Le travail de Guy Saindrenan a un grand mérite, c'est d'avoir compilé une importante somme de connaissances sur le sujet, qui n'avait pas vraiment fait l'objet d'un ouvrage sur toutes les périodes et tout le territoire de la Bretagne. On y puisera donc beaucoup de renseignements, mais il faudra y faire le tri, réaliser des synthèses qui manquent quelque peu dans les 576 pages de l'ouvrage, tant les détails, anecdotes, citations et digressions sont nombreuses. Et puis, la recherche des références n'est pas rendue aisée par le renvoi en fin de volume des notes de bas de pages, essentiellement les sources archivistiques et bibliographiques. Cela pose la question de la forme de l'ouvrage, secondaire certes, mais qui peut déranger le lecteur. Commencer, par exemple, après la page de titre et les remerciements, par la liste des sigles, puis les tables des matières, des illustrations, des annexes n'est pas très conventionnel. Les puristes remarqueront que la bibliographie n'est pas organisée, les références quelquefois incomplètes, alors que l'on bénéficie – est-ce utile ? – des cotes des ouvrages consultés dans telle ou telle bibliothèque. L'ouvrage est largement illustré, comprend des documents et cartes anciennes, des schémas et graphiques fort utiles, des photographies récentes et contemporaines dont certaines sans doute superflues, d'autres visuels auraient mérité un format plus grand donc plus lisible.

Un tel sujet – la vigne et le vin en Bretagne – aurait pu mériter une publication de plus grande qualité matérielle, mais il aurait fallu faire des choix : synthétiser davantage le propos, donner une part plus large – ou plus pertinente – à l'iconographie. On y aurait certes perdu en contenu, et l'historien en eût été fâché, au bénéfice du lecteur ou de l'amateur. Mais à lire – ou à consulter – l'ouvrage de Guy Saindrenan, on découvre, ou redécouvre, le vignoble breton à travers les temps et jusqu'à aujourd'hui ; il était important de pouvoir disposer d'une telle somme et il faut remercier l'auteur d'avoir eu la passion de le faire.

Jean-François CARAËS

Guillaume LÉCUIILLIER (dir.), *Les fortifications de la rade de Brest, défense d'une ville-arsenal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Cahiers du patrimoine 94, Inventaire général du patrimoine culturel, 2011, 388 p.

Doté d'une riche iconographie et référencé aux meilleures sources, cet ouvrage propose une étude inédite qui par son ampleur contribue à renforcer la définition de l'identité patrimoniale du territoire constitué par la ville, port et arsenal de Brest où la présence des fortifications n'était certes pas ignorée mais pouvait paraître peut-être à première vue moins évidente, à l'exception du château, qu'à d'autres sites comme au port corsaire de Saint-Malo par exemple, parce qu'elles ont parfois disparu (cas des remparts) ou parce qu'elles se confondent autant par souci de dissimulation que par la configuration du site, avec le paysage accidenté et grandiose du plus haut lieu stratégique des côtes bretonnes.

La première partie de l'ouvrage, « Une histoire de poudre et de corde sur les rives de la Penfeld », est une utile perspective historique de la défense des côtes depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. À Brest où des activités de construction et d'armement sont attestées dès la fin du Moyen Âge, il faut attendre l'année 1674 pour voir la décision d'en faire le principal port et arsenal du Ponant.

Un plan de 1644 confirme, en complément du château, l'existence d'une première enceinte bastionnée que Julien Ozanne « entrepreneur des travaux du roy » reconstruisit sans succès à partir de 1655, que l'ingénieur Pierre Massiac de Sainte-Colombe propose en 1681 d'adapter à une ville essentiellement militaire dont la population décuple et que Vauban corrige en 1683 de façon à mieux intégrer le château transformé en une citadelle modernisée et adaptée à l'artillerie, surveillant à la fois la ville, la campagne environnante et le large.

Blaise Ollivier et surtout son disciple Antoine Choquet du Lindu entreprirent avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle des travaux gigantesques dans l'arsenal (creusement de bassins, arasement de reliefs...), en y édifiant notamment les magnifiques bâtiments de style classique qui bordaient jusqu'à la Seconde Guerre mondiale les rives de la Penfeld. Dans le dernier tiers du siècle, un camp retranché (Saint-Pierre) est proposé par Charles Claude Audrault de Maulévrier, marquis de Langeron, lieutenant général des armées du roi et réalisé par l'ingénieur du génie Pierre Jean de Caux, directeur des fortifications de Basse-Normandie et constructeur du fort de Châteauneuf, près de Saint-Malo.

La période suivante qui va de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1861 est marquée par la standardisation de la fortification basée sur des plans-types de tours, de corps de garde et de redoutes alors qu'en 1841 il est préconisé d'uniformiser les calibres de l'artillerie. La place de Brest limitée jusqu'alors à l'enceinte, aux forts terrestres et aux batteries de la rade inclut successivement Quélern, vers 1875, puis Ouessant avec dépendances dans la baie de Douarnenez et l'Aber Wrach. Ayant la particularité de pouvoir être attaquée aussi bien par mer que par terre, la place forte fait l'objet d'améliorations : liaison de l'ouvrage du Bouguen à l'enceinte, prolongation de la ligne des forts détachés sur la rive gauche de la Penfeld, construction de la caserne de l'Harteloire pour 1 300 hommes.

L'effort principal du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle porta sur les batteries du front de mer. Les ouvrages sont réorganisés et le nombre de pièces fixé à quatre par batterie, équipées de freins de recul, de dispositifs électriques et d'affûts à tir rapide. Le béton armé est utilisé à partir de 1897 et l'artillerie de côte est dotée d'appareils de visée, puis vers 1900 de postes télégraphiques ou téléphoniques. Le premier éclairage électrique est installé en 1884 (batterie basse de Cornouaille). Des casemates bétonnées aux formes arrondies très modernes existent déjà vers 1910.

À Brest, le corset de pierre de la ville se fissure : depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1901, la population été multipliée par quatre : un Brestois sur deux habite désormais

*extra muros*. Quatre portes sont remplacées de 1889 à 1911 par des grilles, mais la présence des fortifications impose des servitudes contraignantes jusqu'à 1 000 mètres des remparts tandis que l'arsenal s'étend *extra muros* vers Lannion et les Quatre-Pompes. Les fortifications, finalement déclassées en 1921, libèrent des emplacements pour les équipements publics indispensables à une grande ville.

Dès juillet 1940, les Allemands installèrent une batterie de longue portée près de la pointe Saint-Matthieu d'une portée de 21 à 28 kilomètres afin de défendre les approches du vestibule de la rade. La marine allemande s'approprie les ports bretons. La *Festungsbereich Brest* englobe Brest et plusieurs communes environnantes jusqu'à Plougastel-Daoulas. Dès juillet 1941, la base de sous-marins est opérationnelle. De Morlaix à Quimper, le Mur de l'Atlantique compte en juillet 1943, 5 784 ouvrages sur les 8 386 programmés. Les six semaines de combats de la Libération serviront de leçon aux Américains qui attendront mai 1945 pour libérer la poche de Lorient. Les derniers éléments des fortifications bouleversées subsistèrent jusqu'en 1955.

La seconde partie, « Les fortifications de Brest, un patrimoine reconnu », propose une description topographique des ouvrages, en commençant par une notice développée sur le château dont les vestiges les plus anciens remontant à l'époque gallo-romaine ont servi d'enceinte à la première cité, poursuivant par les vestiges des fortifications urbaines, les forts détachés de la périphérie. Avec le gigantesque programme de la *Festung Brest* à partir de 1940, le centre de gravité de la défense jusqu'alors concentré vers la ville se déplace du château à l'École navale et rayonne autour de la base de sous-marins, les Allemands faisant de l'arsenal un camp retranché dans la ville au-devant de laquelle se succèdent trois lignes de défense. Les plans-types des principaux types de *blockhaus* sont reproduits aux pages 162-163. Celui de Kéranroux construit en 1943 par l'organisation Todt, considéré comme un exemple parfait de la normalisation et de la standardisation de la fortification allemande, reste aujourd'hui dans un état de conservation exceptionnel. Trente batteries anti-aériennes formaient un arc de cercle de 4 à 12 kilomètres de distance de la base de sous-marins constituant une véritable « barrière de feu » contre les bombardiers volant à haute altitude. Un dispositif de fumigènes permettait de couvrir toute la rade d'un nuage opaque.

Après les fortifications de la ville, on passe aux fortifications du goulet où un siècle après le premier fort construit par les Espagnols, Vauban fit planter, au ras de l'eau, des batteries côte sur les points stratégiques, permettant aux boulets de canon de jouer de l'effet de ricochet expérimenté en 1688 lors du siège de Philippsburg. Le dispositif repose sur le principe du croisement des feux formant une véritable barrière. Dans le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces batteries ont été adaptées à l'artillerie montée sur des affûts pivotant sur roulettes et permettant le tir à barbette au-dessus du parapet. Le fort du Mengant et la batterie de Cornouaille en sont les plus beaux exemples conservés. La description inclut aussi celle de la pointe

des Espagnols, le fort du Minou, ce dernier très transformé au XIX<sup>e</sup> siècle, l'îlot des Capucins à Roscanvel qui nécessita un important travail de déroctage. Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, onze batteries de rupture casematées furent aménagées dans le goulet afin de recevoir des canons de 48 tonnes et de 10 mètres de longueur capables de propulser à plus de 600 mètres/seconde un projectile en fonte d'acier de 345 kilogrammes. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands installèrent deux postes de lancement de torpilles capables de parcourir 6000 mètres à plus de 80 kilomètres/heure, visibles uniquement aujourd'hui de la mer.

La presqu'île de Crozon reçut, quant à elle, le spectaculaire retranchement des lignes de Quélern à Roscanvel, cas unique d'utilisation de fortifications d'agglomération en site extra-urbain. L'emblématique tour Vauban de Camaret, classée sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008, s'intègre dans la défense du vestibule du goulet. Elle donne lieu à un commentaire sur le plan-type de la tour de défense que Vauban a préconisé en certains cas afin de réduire la dépense d'une fortification plus développée comme aux îles d'Houat, de Hoëdic, des Ébihens et auquel se rattache encore les tours à fanal du Stiff à Ouessant et du cap Fréhel. Le site remarquable de l'îlot de Berthaume à Plougonvelin fut longtemps seulement relié à la côte par « bateau volant » supporté par un cordage au-dessus de l'abîme. En 1768, Louis-Lazare Dajot, directeur des fortifications de Bretagne, élabora un plan de défense de la rade qui fut repris par l'ingénieur Pierre Filley de la Côte (forts de Lanvéoc, de l'île Longue, pointe de l'Armorique, fort du Corbeau).

« L'arsenal de Brest, un patrimoine industriel et militaire en mutation » forme la troisième partie qui concerne la question de l'approvisionnement de la poudre, dont la consommation augmenta dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, depuis la forêt du Cranou, la poudrerie de Pont-de-Buis, le magasin méconnu de l'île d'Arun d'où la poudre était acheminée par chaloupe au port arsenal, l'ensemble remarquable de l'Île-des-Morts conçu, en 1807, par l'ingénieur Jean Tarbé de Vauxclairs. La pyrotechnie Saint-Nicolas de Guipavas et la poudrerie nationale du Moulin-Blanc s'implantent en 1868 et 1877.

La levée de Pontaniou, construite de 1807 à 1809, dite bâtiment aux Lions en référence aux gargouilles à têtes de lion ornant sa façade donnant sur la Penfeld, constitue aujourd'hui l'édifice le plus remarquable de l'arsenal après le château et la base de sous-marins, tandis que Brest Métropole s'est rendue propriétaire en 2011 du plateau des Capucins.

L'ancienne base de sous-marins, d'un modernisme surprenant est, avec ses 333 mètres de longueur et ses 192 de largeur, la plus importante de l'Atlantique après celle de Lorient. L'histoire de l'arsenal de Brest résume ainsi quatre siècles d'évolution de l'industrie au service de la Marine. Les inventions nouvelles de la torpille, du sous-main et de l'avion, puis le feu nucléaire ont contribué à élargir le centre de gravité de l'arsenal vers la base de l'Île-Longue avec ses missiles de portée intercontinentale de 8000 kilomètres.

La quatrième partie, ouvrant sur l'actualité, pose la question déjà amorcée pour le cas de l'ancienne base de sous-marins : « Quel avenir pour le patrimoine brestois ? ». Les activités militaro-industrielles se poursuivent. La cohabitation du civil et du militaire est donc incontournable. Le Conservatoire du littoral joue désormais un rôle irremplaçable pour les opérations de réhabilitation et de sécurisation des anciennes friches militaires (144 hectares en rade de Brest) alors que la dépollution des terrains incombe à la Défense. Les collectivités territoriales sont appelées à se voir confier la gestion de ces espaces. Le patrimoine militaire, que ce soit à Brest ou ailleurs, engendre ainsi de nouveaux défis en termes de gestion et de valorisation culturelle.

Une bibliographie détaillée et un index des noms de personnes et de lieux complètent un ouvrage dont il faut souhaiter des équivalents pour les autres fortifications littorales bretonnes des côtes nord et sud.

Philippe PETOUT

Jean-François GICQUEL, *Le « juriste malgré lui » ou les dix commandements du droit concordataire selon Monseigneur Godefroy Brossays Saint-Marc : esquisse d'une biographie juridique*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011, 740 p.

Jean-François Gicquel est maître de conférences d'histoire du droit à l'université de Nancy, mais c'est à l'université de Rennes 1 qu'il avait fait ses études couronnées par un doctorat en droit. Sa thèse soutenue en 2000, intitulée *Concordat en Bretagne : clergé et administration (1801-1879)*, lui avait valu le prix de l'Association des historiens des facultés de Droit, mais elle était restée inédite. Soyons reconnaissants au Centre lorrain d'histoire du droit d'avoir soutenu ce jeune universitaire dans son projet de transformer un savant travail au caractère nécessairement académique, en un passionnant ouvrage dont l'ampleur (740 p.) ne décourage à aucun moment le lecteur.

Des recherches minutieuses et fructueuses, notamment dans les archives religieuses, avaient permis à Jean-François Gicquel de réaliser une belle étude institutionnelle sur la Bretagne concordataire, mais surtout d'y rencontrer un homme d'exception qui a constamment occupé et dominé la scène et la vie politique et religieuse rennaise de la Monarchie de Juillet à la III<sup>e</sup> République : Monseigneur Godefroy Brossays Saint-Marc.

La pluralité des titres de l'ouvrage révèle d'emblée la difficulté qu'a rencontrée l'auteur à user d'une formule synthétique mais réductrice pour caractériser cette personnalité et on est bien loin d'une simple biographie, tant les multiples détails finement évoqués ont de l'importance. Donner dès les pages de garde les dates marquantes de la carrière de celui que, comme l'auteur, nous appellerons Saint-Marc,